

Objet : Compte-rendu de la réunion de bureau du 29 juin 2005 .

Après la démission de Philippe BODART lors de l'assemblée générale de notre association, le 23 juin dernier, régna la plus grande confusion quant aux membres du bureau qui voulaient rester, quitter ou rejoindre le bureau . Comme prévu, celui-ci fut entièrement dissolu puis, après maintes discussions, un nouveau bureau fut formé, composé d'anciens comme de nouveaux membres . Un nouveau président fut ensuite élu à l'unanimité des 15 nouveaux membres du bureau qui se compose comme suit :

Président : **Philippe STANISLAS** (ancien secrétaire) - "Incognito Photographe"  
Vice-Président : **Gilles BOUCHER** (ancien vice-président) - "Ré Presse"  
Vice-Président : **David GACHI** - "La Moule Barboteuse"  
Secrétaire : **Sandra DEDOVIC** (ancienne secrétaire adjointe) - "Misstinguett"  
Secrétaire adjointe : **Sophie MAUDET** - "Paradis Féminin"  
Trésorier : **Alexandre BRUNNER** (ancien trésorier adjoint) - "Le Serghi"  
Trésorière-adjointe : **Guylaine MAROTTE** (ancienne vice-présidente) - "Tabac Marotte"  
**Mounir EL GHAZAL** (ancien membre) - "La Moule Barboteuse"  
**Monique MAINGUY** (ancien membre) - "Le Bois Sanit-Martin"  
**Luc de LA TRANCHADE** (ancien président) - "Le Bateau-Phare"  
**Jean-Claude BIENDEL** (ancien membre) - "La Coursive Saint-Martin"  
**Philippe BRULOIS** (ancien membre) - "Le Cervane"  
**Benjamin MORICEAU** - "L'écaille d'argent"  
**Tony FRICOT** - "Manège Fricot"  
**Nathalie VAUCHEZ** - "Rhéa Marketing"

Sont donc sortis du bureau :

Patricia FRICOT  
Philippe BODART  
Roger CATHALA  
Alain PRINCIPEAUD  
Jean-Mary GORIUS  
Bernard BORDIN  
Bernard BILLONEAU

Sont donc restés au bureau :

Gilles BOUCHER  
Alexandre BRUNNER  
Sandra DEDOVIC  
Philippe STANISLAS  
Guylaine MAROTTE  
Mounir EL GHAZAL  
Monique MAINGUY  
Jean-Claude BIENDEL

Ont donc rejoint le bureau :

Sophie MAUDET  
Benjamin MORICEAU  
David GACHI  
Tony FRICOT  
Nathalie VAUCHEZ  
Philippe BRULOIS  
Luc de LA TRANCHADE

Le 29 juin 2005, à 20 heures, les membres de ce bureau se sont donc réunis au restaurant “Le Serghi” .

Le bureau est présidé par Philippe STANISLAS, Président de l'association.

Il est établi une feuille d'émargement, annexée au compte-rendu, signée par les membres présents .

### **Présents**

M.MORICEAU  
M.GACHI  
M. FRICOT  
M. BIENDEL  
M. EL GHAZAL  
M. BRUNNER  
Mme MAINGUY  
Mlle DEDOVIC  
Mme MAROTTE  
M. STANISLAS  
M. BOUCHER  
M. de LA TRANCHADE

### **Excusés**

Mlle MAUDET  
Mlle VAUCHEZ  
M.BRULOIS

Etait également présent à cette réunion, Alain PRINCIPEAUD, absent lors de l'assemblée générale et membre de l'ancien bureau, démissionnaire mais désireux - a posteriori - de rester “consultant” .

Aussi, le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer .

Philippe STANISLAS, président, engage les débats en remerciant l'ensemble du bureau pour la confiance dont il a fait preuve à son égard, et en précisant que chaque membre aura un rôle précis dans le fonctionnement de l'association, afin que tout le monde se sente impliqué, en vue d'actions concrètes à court terme, tout en continuant de travailler sur les “dossiers de fond” . Les priorités sont l'union et la communication pour préparer des actions concrètes avec tous les commerçants, tout en continuant d'émettre des propositions à la municipalité .

### **1 - Cotisations - Convocations - Réunions**

Après débat, le tarif des cotisations restera à 60,00 €, le nombre d'adhérents devant, selon le président, dépendre des actions menées et non de la variation du tarif de la dite-cotisation . M.M. GACHI et FRICOT se proposent de récolter les cotisations, nous vous prions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil .

M.BRIN (élu chargé du commerce) sera convié à chaque réunion du bureau, soit au début, soit à la fin, en fonction de l'ordre du jour et de son emploi du temps. D'autres élus pourront également être invités à participer aux débats, en fonction de l'ordre du jour . Les membres de l'association désireux d'assister à une réunion du bureau pourront également le faire, à titre consultatif, en manifestant cette volonté auprès de l'un des membres exécutif du bureau (Pdt, Vice-pdt, Secrétaire, ...) .

A l'inverse, au moins deux membres du bureau seront présents à chaque conseil municipal ; se proposent spontanément Mme MAROTTE, Mlle DEDOVIC, M.M. MORICEAU, BOUCHER, BRUNNER et FRICOT . A ces membres de communiquer entre eux pour assurer cette présence .

David GACHI souhaite que nos réunions soient structurées de la manière suivante :

- 1ère partie : “petits tracas” des commerçants, que tous les membres du bureau s’efforceront de récolter, chacun dans leurs quartiers ;
- 2ème partie : résultats des “investigations” concernant les dossiers en cours ;
- 3ème partie : débats sur les projets futurs .

Proposition approuvée .

Il propose également qu’en cas de besoin, nous faisons appel à un conseil juridique . Cette proposition est également approuvée, si elle reste occasionnelle et à titre consultatif .

Philippe BODART avait intégré la commission du port l’an dernier pour représenter les amodiataires, mais ne souhaite pas y rester . M. de LA TRANCHADE se propose de l’y remplacer, si les membres de cette commission sont d’accord .

## **2 - Communication**

Ce premier compte-rendu sera envoyé à tous les commerçants, avec un bulletin d’adhésion, les suivants seront uniquement postés aux cotisants .

Philippe STANISLAS propose un rapprochement avec les autres associations :

- associations de commerçants rétaises pour échanger sur des problèmes communs ;
- YCSM et UPSM si besoin est, lors, par exemple, de manifestations ;

Des réunions seront organisées à cet effet à l’automne .

David GACHI propose également, vu le nombre de restaurants martinais, un rapprochement avec les “Restos du Coeur”, les dons ne coïncidant pas toujours aux besoins réels . La responsable de cette association sera donc conviée à la prochaine réunion du bureau .

Philippe STANISLAS se propose de mettre en place un site internet, toujours dans le but de mieux communiquer . Ce site pourra comporter la liste des adhérents, les compte-rendus de réunions, les textes de lois sur les soldes, promotions ou autre, mais aussi et surtout une “Foire aux Questions” . Le coût de création de ce site devrait osciller, à prix coutant, entre 250,00 et 300,00 € H.T., plus l’hébergement (environ 50,00 € H.T. l’an) et le nom de domaine (15,00 € H.T. l’an) . Ce site se voudra dans un premier temps d’être un outil de communication plutôt que publicitaire . Proposition retenue . A l’heure où nous écrivons, le nom de domaine “www.asscomm.com” a été déposé . Le site devrait voir le jour vers la fin du mois . Une adresse mail style “info@asscomm.com” y sera associée .

## **3 - Animations**

La course des garçons de café reprendra l’année prochaine, traditionnellement le dernier dimanche de juin . Cette manifestation ponctue le début de saison .

Philippe STANISLAS propose qu’une manifestation ponctue la fin de saison : le repas de fin de saison des commerçants, regroupant tous ceux désireux d’y participer dans la joie et la bonne humeur (!! ) . Jean-Claude ARNAUD (“Le Bistrot Marin”) s’est déjà proposé pour faire un “méchoui”, un orchestre style “Jazz Band” pourrait animer la soirée, une petite participation sera demandée . Ne reste qu’à trouver le lieu, nous demanderons à Virginie TALLINEAU (directrice de l’Office de Tourisme) de nous y aider . La date du lundi 19 septembre est pour l’instant retenue .

David GACHI et Alexandre BRUNNER se proposent de travailler sur cette manifestation .

Luc de LA TRANCHADE propose également que soit organisé, avant saison, une grande manifestation style festival, impliquant d'avantage tout le village, afin de dynamiser, à moyen terme, la période calme que sont les mois de mars ou avril .

Mounir EL GHAZAL (“Momo d’la moule”!), Luc de LA TRANCHADE, Tony FRICOT, Alexandre BRUNNER et Guylaine MAROTTE étudieront cette éventualité, ainsi que tout autre projet d’animation du village .

#### **4 - Logement saisonnier - Circulation**

Philippe STANISLAS expose son point de vue sur le problème récurrent du logement des saisonniers en expliquant qu’il faut continuer de travailler sur les lourds dossiers tels que la maison de retraite, mais qu’en attendant (5 à 7 ans !), il faut trouver des solutions à court terme, par nos propres moyens . Il explique que de nombreux logements sont vides l’été, parce que fraîchement vendus ou que des personnes possédant une grande maison ne seraient pas contre louer une chambre à un saisonnier, à condition que l’employeur s’engage à payer le loyer, à remettre en état si besoin est et à s’informer sur le comportement de ses salariés vis-à-vis du loueur . Trop de saisonniers ont manqué de respecter les locaux qui leur étaient attribués, et trop d’employeurs se sont déchargés de leurs responsabilités face aux loueurs . Il faut travailler sur l’élaboration d’une chartre engageant le salarié, l’employeur et le loueur, puis se rapprocher des agences immobilières ou cabinets notariés .

David GACHI propose également, au même sujet, qu’un tarif préférentiel soit destiné aux saisonniers habitant La Rochelle et se rendant sur l’île de Ré en bus .

Mme MAINGUY, M.M. BIENDEL et BOUCHER se proposent de travailler activement sur ce dossier .

Proposition est également faite d’étudier la faisabilité de la mise en place d’un “petit-train” . Cette solution, qui pourrait faire sourire dans un premier temps, pourrait répondre à un réel besoin de transport des personnes . Il pourrait ainsi relier, par exemple, la zone artisanale et Saint-Martin intra-muros, et permettre aux personnes à mobilité réduite de rejoindre le centre en laissant leur véhicule dans les parkings extérieurs . Cette solution fonctionne parfaitement à Oléron, Noirmoutier, Pornic, Saint-Jean-de-Monts, La Baule, ... De plus, ce train pourrait être électrique, donc écologique, et historique, dans la mesure où il pourrait emprunter tout ou partie du trajet de l’ancien train, voire même y ressembler .

Monique MAINGUY, Benjamin MORICEAU, David GACHI et Tony FRICOT (évidemment !) pourront travailler à l’étude de ce projet, dès sa faisabilité entendue .

Une réunion à l’initiative de Philippe BODART avait eu lieu la veille en présence des élus, des gendarmes et représentants des établissements à fermeture tardive . Il en ressort que chaque établissement doit évidemment respecter les horaires de fermeture (2h pour les bars et 5h pour les discothèques) et s’assurer que la clientèle sortant de l’établissement respecte la tranquillité des habitants . La gendarmerie nous a également informé de l’augmentation des contrôles d’alcoolémie ou autre ... D’autre part, il a été obtenu l’ouverture de la borne à 1h du matin, au lieu de 3h, à l’essai .

## **5 - Questions diverses**

Lors de l'assemblée générale du 23 juin ont été votées les dates des journées commerciales, qui se dérouleront donc jeudi 18 et vendredi 19 août . Cette année, l'association prendra en charge les frais de publicité . L'enseigne des cotisants à l'association sera insérée dans les publicités du Phare de Ré .  
Sophie MAUDET et Sandra DEDOVIC sont responsables de cette mmanifestation .

Monique MAINGUY exprime ensuite son désir de voir plus d'éclairages de Noël dans la zone artisanale . Elle se rapprochera donc de Nathalie VAUCHEZ afin de faire part à la mairie de ce souhait et d'y travailler ensemble . Ces deux membres du bureau seront donc nos porte-paroles de la zone artisanale et commerciale .

M. PRINCIPEAUD, bien qu'extérieur au nouveau bureau, souhaiterais que nous travaillions, avec la mairie bien sûr, sur la mise en valeur des remparts par leur éclairage nocturne ...à voir .

Le bureau continuera de soutenir les manifestations que sont Jazz-en-Ré, Acadie-en-Ré ou le marché de Noël, par une participation soit financière, soit active .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30 .

Le Président,  
Philippe STANISLAS

La Secrétaire  
Sandra DEDOVIC .